Communiqué de presse, 24 avril 2012

EneRSIEIL, pour développer les énergies renouvelables

Le Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) a créé, le 26 mars 2012, EneRSIEIL, Société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) destinée à porter les projets de production d'énergies renouvelables et de maîtrise de la demande d'énergie.

« *Face aux enjeux liés au développement des énergies renouvelables, le SIEIL se devait de se doter d'une entité spécifique, apte à porter des projets dans ce domaine* » explique Jean-Luc Dupont, président du SIEIL ainsi que d'EneRSIEIL.

Irrésistible poussée verte

De plus en plus de communes souhaitent développer des projets de production d'énergies renouvelables : panneaux photovoltaïques, cogénération à partir de la biomasse, méthanisation... Or, la plupart d'entre elles ne disposent pas de l'expertise technique et juridique nécessaire à l'accompagnement de telles initiatives. « *Nous sommes partis du constat de cette carence de moyens, à la fois humains et matériels, des territoires, pour gérer ce type de projets. Et l'implication du SIEIL dans* ***le Plan départemental de croissance verte*** *a contribué à mûrir la décision du Syndicat de créer une structure spécialisée dans la promotion des énergies renouvelables* » rappelle Jean-Luc Dupont.

Le Plan d'action départemental croissance verte, lancé par le préfet d'Indre-et-Loire en septembre 2010, impose en effet au SIEIL de pouvoir nouer des **partenariats avec des opérateurs privés**, ce que les statuts du Syndicat n'autorisent que dans le cadre de procédures administratives très contraignantes.

Contact presse :
Maï-Anne TRAN, Chargée de communication
Tél. 02 47 31 68 83 – matran@sieil37.fr

Eclosion d'EneRSIEIL

En octobre 2011, les délégués des communes adhérentes au SIEIL, réunis en comité syndical, valident le principe de la création d'une SAEML, qui permettra d'associer des partenaires publics et privés autour de projets sur les énergies renouvelables. Le 26 mars 2012, le conseil d'administration de la SAEML crée officiellement EneRSIEIL, dont les statuts précisent l'objet : « **d'une part l'aménagement et l'exploitation de moyens de production décentralisée, et, d'autre part, la promotion de la maîtrise de la demande d'énergie** ». Le capital social de départ est fixé à 40 000 euros, détenu à 81 % par le SIEIL. Parmi les autres actionnaires figurent principalement deux partenaires historiques du syndicat des énergies de la Vienne, Sorégies (10 %) et Sergies (5 %).

Facilitateur de projets

La feuille de route d'EneRSIEIL est claire. Pour Jean-luc Dupont, « ***EneRSIEIL a pour mission de mettre en phase les porteurs de projets et les acteurs du développement des énergies renouvelables****, de permettre aux uns et aux autres de collaborer et d'être le support technique, administratif et juridique sans lequel nombre de ces projets ne verraient sans doute pas le jour.* »
La jeune SAEML travaille d'ores et déjà sur plusieurs dossiers : **photovoltaïque, hydroélectricité, cogénération, méthanisation**... La demande est importante et les perspectives de développement, largement ouvertes.

A propos du SIEIL

*Le SIEIL, Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire, naît en **1937** de la volonté des maires du département de s'unir pour assurer pleinement leur mission de service public de la distribution d'électricité. Le SIEIL est un établissement public de coopération intercommunal, **composé de toutes les communes du département sauf Tours**, géré par un comité syndical regroupant les délégués des collectivités adhérentes et un bureau, adhérent à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (**FNCCR**). Le SIEIL est principalement chargé de **développer et renforcer le réseau de distribution publique d'électricité**, dont l'exploitation est confiée, aux termes du cahier des charges actuel, au **concessionnaire ERDF**, dont il contrôle en permanence l'activité.*

Le Plan d'action pour la croissance verte en Indre-et-Loire

*Lancé en **septembre 2010** par le préfet d'Indre-et-Loire en écho au Grenelle de l'environnement, le Plan d'action départemental pour la croissance verte soutient **trois projets du SIEIL sur les énergies renouvelables** : l'installation de stations de distribution de gaz naturel véhicules (GNV), de bornes de recharge pour véhicules électriques et de microcentrales hydroélectriques.*

Contact presse :
Maï-Anne TRAN, Chargée de communication
Tél. 02 47 31 68 83 – matran@sieil37.fr